
LETTRES ETRANGERES

Lettre de Paris

A PROPOS, DE LA REVISION DU PROCES DES «FLEURS DU MAL». — LA VIE DOULOUREUSE ET LA MORT DE BAUDELAIRE.

La Société Baudelaire, que préside le poète Victor-Emile Michelet, s'est mise en tête de faire reviser le procès des *Fleurs du Mal*. Cela n'a point manqué de faire couler pour ou contre beaucoup d'encre. Les avocats, qui sont nombreux, ont émis là-dessus des opinions fort diverses. Les hommes de lettres, qui sont encore plus nombreux, sont allés de leurs arguments. Les magistrats d'autrefois ont eu généralement, comme il advient en ces sortes d'affaires, une fort mauvaise presse. Les magistrats d'aujourd'hui saisis de la demande, sont fort ennuyés. Tant que le jugement est en vigueur, les pièces condamnées restent condamnées et ne doivent pas figurer dans les éditions des *Fleurs du Mal*. Or, le parquet ne peut tout de même pas ignorer, quel que soit son détachement des choses littéraires, que depuis que Baudelaire est tombé dans le domaine public, il n'est point si humble édition (et il en est paru chez presque tous les éditeurs) qui ne contienne les poèmes réprouvés, les strophes attentatoires, paraît-il, à la morale publique. Alors, ou il faut sévir ou il faut reviser pour n'avoir point à exercer des poursuites contre d'honorables éditeurs qui seraient de fait considérés comme des manières de pornographes et pervertisseurs des intelligences.

La revision elle est toute faite, à mon sens, et depuis longtemps déjà. En ces sortes d'histoires, il paraît à beaucoup que l'outrage n'est point du tout du côté qu'un vain peuple

pense et que la gloire de Baudelaire ne se trouve pas le moins du monde amoindrie par une aventure de ce genre.

Mais enfin l'occasion est bonne pour revenir sur la destinée mauvaise d'un grand poète. Voilà surtout, en dehors des considérations d'ordre pseudo-judiciaire, ce que je vois dans l'affaire. Et j'ai voulu relire à ce propos la correspondance de l'auteur des *Fleurs du Mal*. Non qu'elle soit d'une qualité épistolaire à compromettre la renommée ancienne et toujours vivace de Mme de Sévigné. Les lettres de Baudelaire, la plupart du moins de celles que nous connaissons — il doit y en avoir d'autres, beaucoup d'autres qu'un fureteur indiscret nous révélera quelque jour ! — ne sont point remarquables par les mérites du style, ni par la sublimité des pensées, ni par des coups d'aile de fier lyrisme. Rien de tout cela. Quelque chose de terre à terre, de navrant comme les petites misères quotidiennes de l'existence sur quoi elle s'appuie, comme la vie lamentable qui s'y reflète. Mais voilà de quoi justement tirer un enseignement et hasarder quelques constatations, qui sont de tous les temps, hélas ! sur la condition malheureuse de ceux qui ont été voués au génie lyrique par un décret fatal des puissances inconnues.

Il me souvient à ce propos de quelques vers de Jean Moréas qui me semblent fort bien s'appliquer au cas Baudelaire. Le poète des *Stances* a écrit :

*Tantôt semblable à l'onde et tantôt monstre ou tel
L'infatigable feu, ce vieux pasteur étrange
(Ainsi que nous l'apprend un ouvrage immortel)
Se muait. Comme lui, plus qu'à mon tour je change.
Enfin dans mon esprit je conserve un secret
Qui remplirait d'effroi l'humaine nonchalance.*

Par sa faute ou par le mauvais vouloir du sort à son endroit, Baudelaire a eu une vie sombre et terrible et Moréas précisément n'était pas éloigné de chercher l'origine de la fatalité qui environna les jours de tristesse et de misère de Baudelaire dans une sorte de mariage mal assorti de ses parents. Il était, comme Tristan Corbière, l'enfant d'une union aux âges peu concordants. On sait par son acte de naissance, extrait des registres de l'état-civil de la mairie du XI^e arron-

dissement de Paris, que le père avait soixante et un ans, à la naissance de son fils, alors que la mère ne comptait que vingt-quatre printemps.

Il est permis de se demander si cette jeune femme aima son vieil époux. Il appert, en tout cas, qu'elle se remaria fort vite après la mort de celui-ci ; elle prit pour second mari le général Aupick et il est patent qu'elle ne laissa point, tant que dura ce second ménage, de traiter son fils assez durement. Il faut voir les choses comme elles sont et écrire l'histoire comme elle doit l'être, sans trop se préoccuper de galanterie et de questions sentimentales.

Il est certain que, comme fils aussi bien que comme écrivain, le poète des *Fleurs du Mal* a vécu dans un véritable enfer. Ainsi qu'il le confesse quelque part, il paraît également indéniable que ses déboires et sa solitude le lièrent plus étroitement à cette Jeanne Duval, fille de peu, créole ou négresse il n'importe, qui s'accrocha à lui comme un vampire. A part cette Vénus de bas étage attachée à une proie facile, la vie passionnelle de Baudelaire se réduit à fort peu de choses. Il s'est épris de Madame Sabatier pour laquelle il composa des poèmes qui lui furent d'ailleurs reprochés au procès. Mais, en somme, ses déclarations d'amour ne sont point d'un voluptueux, bien plutôt d'un cérébral. Il avoue à Mme Sabatier qu'il nourrit d'odieux préjugés à l'endroit des femmes, bref qu'il n'a point la foi. Il parle à la même de l'irradiation perpétuelle que son image crée dans son cerveau » et, dès qu'il madrigalise, il le fait aussi mal que possible. Il écrit : « Vous êtes pour moi non seulement la plus attrayante de toutes les femmes, mais encore la plus chère et la plus précieuse de toutes les superstitions ». Puis, il pose cette question : « N'y a-t-il pas quelque chose d'essentiellement comique dans l'amour ? » C'est à se demander s'il n'est pas tout bonnement un misogyne : « Une femme, énonce-t-il, est incapable de comprendre même deux lignes de catéchisme ».

En somme, il ne semble avoir eu qu'une passion : la littérature. On lit dans une de ses lettres cet aveu : « La littérature doit passer avant tout, avant mon estomac, avant mon plaisir, avant ma mère ». Etant donné que les relations

étaient plutôt tendues sauf vers la fin, voilà que n'étonne qu'à demi. Pourtant son art a été le grand, l'unique espoir de ses jours malchanceux. Il en est un témoignage peu suspect dans ces lignes-ci, qui respirent une belle confiance orgueilleuse : « Mes *Fleurs du Mal* resteront ; mes articles critiques se vendront moins rapidement peut-être qu'en un meilleur temps, mais ils se vendront ». Et une autre fois, à son ami, M. Ancelle, il affirmait : « Faut-il vous dire que dans ce livre *atroce*, j'ai mis tout mon cœur, toute ma religion (travestie) toute ma haine » ! Pareille déclaration était certes encore moins suspecte que l'assurance qu'il donnait en 1857 au Ministre d'Etat au sujet de l'ouvrage incriminé : « Je ne me sens pas du tout coupable. Je suis au contraire très fier d'avoir produit un livre qui ne respire que la terreur et l'horreur du mal ».

La préoccupation sans fin de Baudelaire, ce n'a point été, quoi qu'en pense, l'idée que les juges se faisaient de sa poésie prétendument perverse. Il avait d'autres soucis, qui apparaissent dans presque sa correspondance entière et qui prennent, dans les lettres à son éditeur Poulet-Malassis, un caractère de détresse. Baudelaire a été vraiment le martyr de la question d'argent. Prodigalité ?

Il aimait les beaux livres et avait des goûts dépensiers. Puis, il exerçait en vers Jeanne Duval une sorte de charité qui dépassait ses moyens. Sa poésie et sa prose impopulaires se plaçaient mal et ses œuvres rapportaient peu. Enfin, il n'omettait pas, le cas échéant, de se laisser exploiter.

Il écrivait en 1850 : « Si vous saviez quelle fatigue c'est pour moi de revenir sans cesse sur ces maudites questions d'argent. Cela finira sans doute ». Cela n'a jamais eu de cesse. Il en fut ainsi jusqu'au bout. Pauvre Baudelaire ! N'est-il point lamentable de le voir écrire : « Je n'ai pas le sol pour affranchir ma lettre et c'est la raison pour laquelle j'attends ce soir pour l'envoi de la fin de *Spleen et Idéal* » — ou encore : « Pardon de ne pas affranchir ma lettre ». Dettes, échéances, protêts, emprunts, Mont-de-Piété, vente de bibelots, avances, voilà le thème familier de ces lettres. « Il est bien dur et bien pénible de travailler avec d'aussi cruelles et triviales inquiétudes » énonce-t-il un jour. On le croit sans peine.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant non plus de voir Baudelaire réclamer son admission comme membre de la Société des Gens de Lettres en 1846 et solliciter, presque aussitôt après, un premier secours en argent. Fut-on généreux au début ? Peut-être. En tout cas, il revint à la charge. Il y revint si bien qu'on le trouva quémandeur, et, en fin de compte, il fut catalogué de l'espèce « tapeur ». Quant aux formules qu'il employait, elles révèlent souvent une humilité pleine d'indigence.

Un autre thème fréquent de ses épîtres, surtout à Asselineau, c'est la maladie. Depuis de longues années il était neurasthénique. La vie qu'il menait, pleine d'inquiétude et de soucis matériels, lui était un motif incessant d'exciter ses nerfs. Il se drogua sans réserve : opium, digitale, valériane, laudanum, à doses triplées et quadruplées, ne firent qu'accroître les crises, détraquer son estomac, lui mettre du brouillard dans la tête. Pendant des quinzaines, il vivait d'opium, de belladone, de digitales. Tous ces excitants eurent pour infaillible résultat de lui délabrer la carcasse, d'aggraver ses diarrhées et de l'affaiblir. « Je me porte fort mal et toutes mes infirmités physiques et morales augmentent d'une façon alarmante ». Il ajoutait : « Depuis assez longtemps je suis au bord du suicide ». Le découragement lui venait de ne pouvoir travailler à son gré :

« Ce qui m'irrite plus que tout, disait-il, plus que la misère, plus que Victor Hugo qui m'a tant fatigué, plus que la bêtise dont je suis environné c'est un certain état soporeux qui me fait douter de mes facultés. Au bout de trois ou quatre heures de travail, je ne suis plus bon à rien. Il y a quelques années, je travaillais quelquefois douze heures avec plaisir ». Mais tout se paie, les excès comme le reste.

Le 31 août 1867, en son domicile, 1, rue du Dôme, à Paris, Charles-Pierre Baudelaire, à onze heures, vit cesser toutes ses misères et entra dans son éternité.

Il y avait environ un an que sa mère l'avait ramené de Bruxelles où il se trouvait depuis le printemps de 1864. Il est à peine besoin que j'ajoute, n'est-ce pas ? que le poète n'aimait ni la Belgique, ni les Belges. On a démontré assez

péremptoirement que Baudelaire est mort syphillitique. Généreusement ensuite on a cherché des excuses à l'animosité de Baudelaire contre la Belgique et prouvé qu'à une autre époque sa *Belgique déshabillée* aurait pu être d'un jugement moins défavorable et plus exact.

LÉON BOCQUET.



Les Arts à Paris

EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS

(Suite)

L'allée des pavillons étrangers, que nous avons entamée par la critique du pavillon autrichien, allée qui certainement devient le clou de cette exposition, s'ouvre à l'angle gauche de la Concorde. Il faut louer les architectes de cette porte principale d'avoir abordé sa réalisation avec un esprit vraiment moderne. Ils ne sont pas tombés dans l'erreur de nous offrir quelque porte monumentale au coin de cette place qui se distingue par sa sobriété nue des lignes avec comme point central l'angle géométrique de l'obélisque. Il était assez difficile de concilier cette élévation de la pierre égyptienne avec l'idée d'une porte moderne. Les architectes ont résolu le problème par une série de pylônes dont l'ensemble s'harmonise avec le plan général de la place. Il n'en faut pas demander plus pour une improvisation de courte durée ; le simple bon sens commandait pareille disposition. Et pourtant, est-il besoin de le dire, ce projet fut âprement combattu, et ceux qui sont sans doute le plus étonnés de sa réalisation doivent être ses créateurs.